

# fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

# 30 mars

# CONTRE LA LOI BLANQUER



**19 mars**

## GRÈVE INTERPRO

- Pouvoir d'achat
- Réforme Fonction publique
- École

### editorial

## Toutes et tous dans la rue contre le projet de loi de « l'école de la confiance »

C'est l'appel unitaire lancé par le SNUipp-FSU, d'autres organisations syndicales et des parents d'élèves. Lors du débat parlementaire il aura beaucoup été question du drapeau et du refrain de *La Marseillaise*, du parent 1 et du parent 2. Mais, que ce texte sans préambule ne présente aucune vision explicite de l'école en dehors d'une volonté de contrôle et ignore les grands défis auxquels elle est confrontée, aura beaucoup moins retenu l'attention.

Pas de colonne vertébrale, mais un empilement de mesures disparates qui ne s'attaquent pas aux inégalités scolaires, qui risquent même de les aggraver. Des sureffectifs dans les classes, il n'est pas question, du faible niveau de rémunération des PE non plus, tout comme de la disparition de la formation continue, des moyens de remplacement ou des enseignants spécialisés.

# **NON à la loi Blanquer**

# **OUI À UNE**

# **AUTRE ÉCOLE**

**TOUTES ET TOUS DANS LA RUE LE 30 MARS!**

## **Les principales raisons:**

### **Art. 1** **Devoir de réserve: volonté de museler les enseignants**

Sous couvert d'exemplarité, volonté de renforcer le devoir de réserve et d'interdire les expressions publiques « dénigrant l'institution scolaire ».

→ **C'est une tentative d'intimidation des équipes enseignantes et une restriction de la liberté d'expression (ex. #PasDeVagues).**

### **Art. 6** **Des usines à savoirs**

Création d'établissements des savoirs fondamentaux regroupant, à l'initiative des collectivités, un collège et plusieurs écoles.

→ **C'est un changement profond de la structure administrative de l'école sans visée pédagogique ni consultation des équipes enseignantes.**

→ **Le principal du collège devient le supérieur hiérarchique des équipes avec un adjoint en charge du premier degré.**

→ **Qui assurera le travail de direction au quotidien?**

### **Art. 10 à 12** **Une formation initiale étriquée**

Statut d'AED pour les étudiants préparant le concours. Contre salaire, ils auront des tâches allant jusqu'à l'enseignement, devenant un vivier de remplacement à bas coût.

Les ESPÉ remplacées par les INSPÉ dont les directeurs seront nommés par le ministre et un référentiel de formation centré sur « les fondamentaux ».

→ **C'est la partie émergée d'une vaste réforme qui ne répond pas à une formation ambitieuse.**

### **Art. 2 à 4** **Maternelle: un cadeau au privé**

Instruction obligatoire à 3 ans alors que 97% sont déjà scolarisés.

→ **Les collectivités seront obligées de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat dès 2019, autant d'argent pris sur le public qui assure, lui, mixité scolaire et sociale.**

### **Art. 9** **Fin de l'évaluation indépendante**

Évaluation de la politique éducative confiée à un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) dont 10 des 14 membres seront choisis par le ministre. Il remplace le CNESCO institution indépendante.

Mise en place d'auto-évaluation d'établissements et d'écoles.

→ **Ce dispositif de contrôle entraînera un pilotage vertical qui renforcera la concurrence entre établissements et les pressions sur les enseignants.**

### **Art. 1b** **Aux armes... etc**

Drapeaux tricolore et européen, paroles de *La Marseillaise* obligatoires en classe.

→ **C'est une mesure coûteuse et sans apport pour la citoyenneté qui montre une vision rétrograde de l'EMC et de l'école en général loin de répondre aux enjeux actuels.**

« L'école de la confiance » selon Blanquer, c'est des enseignants privés de leur liberté d'expression, c'est un beau cadeau estimé à 150 millions d'euros fait au privé, c'est une économie de postes obtenue en confiant aux étudiants des responsabilités devant les élèves, c'est la fin de la direction d'école dans sa forme actuelle

avec le regroupement écoles-colège. C'est enfin la mise en place d'un pilotage du système éducatif par les résultats, d'un encadrement étroit des pratiques pédagogiques reléguant les enseignants au rôle de simples exécutants. Le texte examiné à la hussarde à l'Assemblée a été adopté en première lecture le 19 février. Mais le travail des parlementaires n'est pas terminé. Il est encore temps

de peser sur le vote des sénateurs. La grève interprofessionnelle du 19 mars constitue également une première occasion de porter les questions de l'école. La mobilisation du 30 mars doit être à la hauteur des enjeux pour rejeter le texte, pour dire oui à un tout autre projet pour l'école, porteur de plus de justice sociale et synonyme de réussite de tous les élèves.

**ET DEPUIS DEUX ANS...**  
Cette loi vient à la suite d'une série de mesures du ministre plus proches du garde-à-vous que de la confiance.

**ENSEIGNANTS: RÉPÉTEZ APRÈS MOI!**

C'est un véritable travail de déconstruction de la profession d'enseignant qui est à l'œuvre depuis près de deux ans. La vision de PE exécutants se déploie par la production du guide orange de « bonnes pratiques » en lecture, d'une fiche de choix du « bon manuel » mais aussi par des tests en CP et CE1 imposés, détachés des progressions de classe et des spécificités des élèves et dont même l'analyse est ôtée aux professeurs. Une campagne de dénigrement qui tend à transformer les PE en simples répétiteurs des conceptions du ministre et fait reposer les inégalités scolaires sur la seule responsabilité de chaque enseignant.

# AYEZ CONFIAAAANCE...

Pour un ministre qui avait claironné ne pas vouloir d'une énième loi sur l'école, Jean-Michel Blanquer se distingue : liberté d'expression menacée, cadeau aux écoles privées, suppression du Cnesco, regroupement écoles-collèges, étudiants devant élèves... N'en jetez plus!

contrat. Leur financement par les communes devient obligatoire à la rentrée pour un surcoût estimé à pas moins de 150 millions d'euros par le Réseau français des villes éducatrices.

## ÉVALUATION DE L'ÉCOLE

Jean-Michel Blanquer acte la quasi disparition du Cnesco, instance indépendante d'évaluation du système scolaire et unanimement saluée pour la qualité de son travail. Et c'est sûrement toujours par excès de « confiance » qu'il sera remplacé par un Conseil d'évaluation de l'école dépendant directement de la rue de Grenelle. Une façon non détournée de poursuivre un mode de pilotage de l'école par les résultats. Avec les tests CP et CE1, le ministre a déjà pu montrer qu'il savait les annoncer avant même qu'ils soient produits.

## REGROUPEMENTS ÉCOLE-COLLÈGE

Mais c'est surtout l'article 6 qui signe la méthode du ministre. Par un amendement sorti du chapeau, il introduit dans sa loi la possibilité de créer des « établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux » (EPLSF). Des structures regroupant administrativement dans un même établissement, collège et écoles de la même zone de recrutement. La direction de ces EPLSF serait confiée au chef d'établissement du collège exerçant à la fois les compétences du premier et du second degré. À ses côtés exercera

un adjoint chargé des classes du primaire, issu du 1<sup>er</sup> degré et dont les modalités de recrutement seront fixées par décret. Clairement, l'objectif est d'en finir avec la direction d'école sous sa forme actuelle, en introduisant un nouveau statut hiérarchique, en déposant une partie des actuels directeurs de leurs missions et en mettant fin à leurs fonctions.

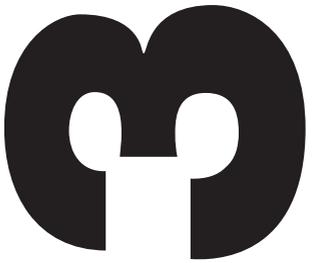
## FORMATION INITIALE

Enfin le projet de loi supprime les Espé et les remplace par les « Inspé » (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) dont les directeurs seront nommés par le ministre. Une autre forme de mise au pas pour mettre en place un référentiel de formation aux objectifs méconnus mais pour lequel le ministre a obtenu un blanc-seing des députés. La partie émergée d'une vaste réforme de la formation initiale à venir, dont à ce jour n'est formalisé qu'un aspect : le recours à des étudiants qui pourraient faire la classe en M1. Une façon comme une autre de résoudre les problèmes de remplacement à moindre coût.

## AUTORITARISME

Marqué par une restructuration majeure de l'organisation de l'école et un autoritarisme manifeste distillé au fil de ses articles, le projet de loi risque bien de creuser encore les difficultés du système éducatif.

**C'EST LE NOMBRE DE FICHES TRAITANT DE LA COMPRÉHENSION DE TEXTE SUR LES 18 FICHES DE REMÉDIATION SUR LA LECTURE PROPOSÉES SUR ÉDUSCOL.**



**ÉLÈVES: RÉPÉTEZ APRÈS NOUS!**

Pour les élèves aussi, il semblerait que les ambitions soient réduites et davantage liées à des mécanismes qu'à la formation à une pensée critique. Les ajustements des programmes d'EMC sont édulcorés. Le recentrage sur le décodage en lecture sous-traite les inégalités scolaires alors que les évaluations internationales relèvent des besoins en compréhension. Pour dernier exemple, des fiches de remédiation proposées pour l'apprentissage de la lecture en CP-CE1 se cantonnent principalement au code ou au lexique Et si pour l'instant la maternelle n'a pas fait l'objet de changements officiels, la fiche Éduscol sur le choix des manuels et les attendus des tests de CP-CE1 renvoient à une primarisation de la GS.

**FENÊTRES SUR COURS**  
Journal du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC / 123 bd Blanqui 75013 Paris, tél: 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**: Régis Metzger  
**RÉDACTION**: L. Bernardi, M. Blanchard, L. Gaiffe, P. Magnetto, A. Malaisé, F. Popineau **CONCEPTION**  
**RÉALISATION**: NAJA www.naja.paris  
**IMPRESSION**: SIEP Bois-le-Roi ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284.

## Et pendant ce temps, l'école a besoin...

### D'EFFECTIFS ALLÉGÉS

Plus de 100 000 classes dépassent 25 élèves, allant jusqu'à 30 dans certaines maternelles, ce qui reste l'une des préoccupations majeures des enseignants et des parents. Le SNUipp-FSU a lancé la campagne de #PasPlusDe25 élèves dans toutes les classes et #PasPlusDe20 en éducation prioritaire et en multiniveaux. Le syndicat demande la création des postes nécessaires, d'autant que la recherche a démontré la corrélation entre effectifs par classe et réussite scolaire.

### DE PERSONNELS MIEUX PAYÉS

Les salaires des professeurs des écoles en France sont en-dessous de la moyenne de l'OCDE, en-dessous des autres cadres de la Fonction publique et en dessous de ceux de leurs homologues du second degré. Un PE débute sa carrière à 1 470 € mensuel à Bac + 5 et, un AESH ne perçoit que 722 €.

### D'ENSEIGNANTS CONCEPTEURS DE LEURS ENSEIGNEMENTS

Les enseignantes et enseignants ont besoin d'une formation continue de qualité, qui croise leur expertise et les apports de la recherche comme de ressources pédagogiques dans lesquelles puiser. Des méthodes imposées, des animations pédagogiques seulement centrées français / maths ne peuvent répondre aux difficultés de l'école.

### DE PROFESSIONNELS DANS LES ÉCOLES.

Le projet de loi envisage de mettre devant élèves des étudiants en cours de formation. Les élèves ont besoin de professionnels formés, de « Plus de maîtres » pour intervenir dans les écoles, de Rased pour aider les élèves les plus en difficulté, de remplaçants en nombre suffisant partout, d'accompagnants AESH revalorisés pour tous les élèves en situation de handicap dans les classes.



## GRÈVE INTERPRO

**DANS L'ACTION LE 19 MARS** La FSU appelle les salariés de la Fonction publique à participer à la journée interprofessionnelle d'action organisée le 19 mars partout en France à l'initiative de sept fédérations et organisations syndicales\*. Elle les appelle à rejeter la politique ultralibérale menée par le gouvernement qui multiplie les attaques contre les salariés, contre les fonctionnaires et leurs missions avec le projet de réforme de la Fonction publique, le démantèlement des organismes consultatifs, la mise en cause des mandats des représentants des personnels, et un recours encore plus massif aux contractuels. Le 19 mars, l'heure est à la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de réforme de la Fonction publique, le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat, un plan de titularisation, des créations d'emplois statutaires partout où cela est nécessaire, l'abrogation du jour de carence, la revalorisation des pensions, le maintien et l'amélioration du régime de retraite.

\* CGT, FO, Solidaires, UNEF, UNL, UNL-SD, FSU.